

LE PROJET PEDAGOGIQUE DES PLAINES COMMUNALES D'YVOIR



Coordinatrice ATL : Mme MAURY Justine

082/61.03.33 justine.maury@yvoir.be

Echevine de l'éducation : Mme BLAUWBLOEME Nathalie

Administration communale d'Yvoir

Service Accueil Temps Libre

Rue de l'Hôtel de Ville 1 – 5530 YVOIR

TABLE DES MATIERES

1. Les objectifs pédagogiques	3
2. Les moyens	4
2.1 Les infrastructures - le matériel	4
2.2 Les activités	4
2.3 Les temps d'accueil et de départ	5
2.4 L'organisation des repas – Le temps libre.....	5
2.5 Les partenaires et l'environnement local.....	5
3. Les enfants.....	6
3.1 L'organisation des groupes d'enfants	6
3.2 La participation des enfants et l'évaluation avec les enfants	6
3.3 Respect des rythmes	6
3.4 Relations avec parents	6
4. L'encadrement.....	6
4.1 Le recrutement du coordinateur - des animateurs et leurs qualifications	6
4.2 La préparation de l'accueil – La connaissance du projet d'accueil	7
4.3 Accompagnement de terrain et évaluation.....	7
4.4 Santé	7

1. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le projet pédagogique tient compte des objectifs du décret relatif aux centres de vacances du 17 mai 1999 du Gouvernement de la Communauté française.

La commune d'Yvoir accueille environ 1000 enfants de 2.5 à 12 ans au sein de ses écoles communales et libres, c'est pourquoi nous apportons une attention particulière à l'accueil de ces enfants durant les congés scolaires dans le but de leur offrir des activités variées et accessibles financièrement.

Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans. Les enfants dès 2.5 ans sont pris en charge pour autant qu'ils soient propres et scolarisés au minimum depuis les congés scolaires précédents.

La plaine est un lieu d'accueil, de détente, de rencontre, de découverte.

Chaque plaine est organisée dans une infrastructure adaptée aux enfants selon les normes de l'ONE. Celle-ci comprend plusieurs locaux intérieurs suffisamment spacieux que pour accueillir les différents groupes d'âge.

Nos plaines veulent favoriser l'épanouissement et le développement des enfants, la découverte des espaces naturels de proximité ou d'activités artistiques auxquels ils n'ont habituellement pas nécessairement accès, éventuellement avec des formateurs spécialisés, des associations et clubs locaux.

Les activités proposées visent à apprendre aux enfants à mieux se connaître et communiquer entre eux, à vivre en groupe harmonieusement, mais aussi à prendre confiance en eux et à développer leur autonomie. Les programmes d'activités sont adaptés aux spécificités et aux demandes des enfants.

2. LES MOYENS

2.1 *LES INFRASTRUCTURES - LE MATERIEL*

Afin de rendre les plaines accessibles à tout le monde, nous les répartissons entre plusieurs villages de l'entité. Les sites retenus – essentiellement les écoles ou complexes sportifs de l'entité - sont ceux qui offrent la plus grande polyvalence (proximité d'espaces verts, plaine de jeux, plaine multisport, vaste espace extérieur sécurisé, accès aux salles de gym des écoles etc.) tout en disposant de plusieurs locaux intérieurs suffisamment spacieux que pour accueillir les différents groupes d'âge.

Les locaux sont remis en ordre par les animateurs et sont ensuite nettoyés par une technicienne de surface.

Chaque local bénéficie également d'un coin doux/coin calme pour les enfants souhaitant faire une pause dans les activités.

Les animateurs disposent de matériel sportif, matériel adéquat pour les activités artistiques et culturelles, jeux de société, livres, déguisements, ustensiles de cuisine, ...

Nous bénéficions également d'un large choix de matériaux de récupération laissant la possibilité à de nombreuses possibilités de décor ou bricolage. Nous augmentons nos ressources en matériel chaque année selon les thèmes des plaines et les besoins des animateurs pour leurs activités.

2.2 *LES ACTIVITES*

Les activités visent à apprendre aux enfants à mieux se connaître, communiquer entre eux, à vivre en groupe harmonieusement, mais aussi à prendre confiance en eux et à développer leur autonomie.

Les programmes d'activités intègrent la découverte des espaces naturels de proximité ou d'activités artistiques auxquels ils n'ont habituellement pas nécessairement accès. Ils sont adaptés aux spécificités et aux demandes des enfants.

Nous proposons par exemple :

- des activités d'éveil et créatives: chants, contes, activités artistiques avec du matériel adéquat pour permettre aux enfants de développer leur imagination, leur sens de la créativité, inventer, fabriquer, s'exprimer,
- des activités extérieures (promenades et jeux dans les bois, dans les villages) pour permettre aux enfants de s'aérer, de découvrir leur environnement proche et les curiosités locales, de profiter de ces ressources naturelles locales,
- des moments de détente: jouets, jeux de société, livres, dessin, activités libres pour permettre aux enfants de se détendre, décompresser, profiter d'un moment récréatif et choisir ce qu'ils aiment.
- des jeux sportifs et de la psychomotricité,

Nous essayons à certaines occasions et dans la mesure du possible de proposer certaines activités avec des intervenants extérieurs en lien avec le thème de la semaine.

2.3 LES TEMPS D'ACCUEIL ET DE DEPART

Le 1^{er} jour de la semaine, tous les animateurs sont présents à 7h30. Chacun pourra ainsi se présenter aux parents et accueillir individuellement les enfants de son groupe.

Les autres jours, l'équipe d'animation au complet est présente une demi-heure avant le début des activités pour accueillir chaque enfant et le parent qui l'accompagne.

En fin de journée, l'équipe complète assure l'accueil du soir jusqu'à 16h30 de manière à pouvoir échanger sur le déroulement de la journée avec le parent qui récupère l'enfant et assurer un relai envers les animateurs qui assurent l'accueil jusqu'à 17h30.

Un carnet de communication est institué par les animateurs afin de favoriser la communication aux familles.

Le dernier jour, l'équipe est présente au complet jusqu'à 17h30 pour proposer un temps d'échange avec les parents. Des questionnaires d'évaluations parents/enfants sont proposés à chaque famille. Ceci nous permet d'affiner et améliorer notre organisation.

2.4 L'ORGANISATION DES REPAS – LE TEMPS LIBRE

La commune d'Yvoir souhaite que tous les services communaux en lien avec l'Education des enfants participent à l'éducation pour une alimentation de qualité. Les enfants disposent d'un temps de repas calme adapté à son activité. Chaque enfant doit se munir de son repas froid et d'une gourde d'eau exclusivement. Nous prévoyons des collations saines.

Le repas est suivi d'un moment de temps libre pour tous les enfants puis d'un temps de repos pour les tout-petits.

2.5 LES PARTENAIRES ET L'ENVIRONNEMENT LOCAL

En fonction du thème et de la localisation de la plaine, nous essayons dans la mesure du possible de proposer l'intervention de prestataires extérieurs aux enfants tels que ;

- des initiations sportives proposées par les clubs sportifs de la commune,
- la collaboration avec la Maison des Jeunes,
- la collaboration avec la bibliothèque et ludothèque communale
- des animations proposées par des prestataires indépendants: spectacle pour enfants, éveil musical, lecture de contes, ...

Le milieu rural dans lequel se trouve notre commune constitue un atout majeur au déroulement de nos plaines, nous permettant d'accéder aisément aux bois, rivière etc.

2.5.1 Un accueil inclusif

Durant deux à trois semaines par an, nous organisons des plaines inclusives dans le but de permettre aux enfants porteurs de handicaps de participer aux plaines, un encadrement spécifique est mis en place par l'ASBL Souffle un peu.

Dans un esprit de vacances, il est évident que l'ensemble de ces moyens ne doit en aucun cas constituer un environnement d'apprentissage ou de stage de formation mais favoriser « l'esprit vacances » tout en permettant aux enfants une ouverture et un accès aux compétences artistique, culturelle ou sportive.

3. LES ENFANTS

3.1 *L'ORGANISATION DES GROUPES D'ENFANTS*

Les enfants sont répartis en différentes sections selon leur âge afin de pouvoir leur proposer des activités adaptées à l'âge et aux besoins de chacun. Il est néanmoins envisageable de faire monter ou descendre un enfant selon ses besoins en concertation avec ses parents et l'équipe d'animation, pour autant que cela soit réalisable.

3.2 *LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET L'ÉVALUATION AVEC LES ENFANTS*

Les enfants participent chaque jour à l'évaluation de la journée qui permet aux animateurs d'affiner leur organisation, de mieux appréhender la gestion relationnelle et affective avec leur groupe d'enfants (gestion des conflits, bien-être des enfants et tenant compte des spécificités de chacun).

3.3 *RESPECT DES RYTHMES*

Comme il s'agit de plaines de vacances et non de temps scolaire, l'ensemble des activités est entremêlé de temps libre et respiration qui amplifie cet « esprit vacances ».

Si certains enfants ont besoin de temps de repos, de moment de calme nous nous adaptons en fonction des besoins spécifiques de chacun.

3.4 *RELATIONS AVEC PARENTS*

Au niveau de la commune, la qualité de cette relation est une priorité. Les inscriptions sont réalisées en ligne mais un premier contact est immédiatement pris avec les parents par la CATL avec l'ensemble des renseignements (+ envoi du R.O.I et du projet pédagogique).

Une semaine avant le début des activités, un courrier détaillé est envoyé aux familles.

La CATL est également présente le premier jour des plaines pour l'accueil des familles et le dernier jour. En cas de besoin, la CATL est également disponible par téléphone pour anticiper un accueil plus adapté selon les besoins des familles.

4. L'ENCADREMENT

4.1 *LE RECRUTEMENT DU COORDINATEUR - DES ANIMATEURS ET LEURS QUALIFICATIONS*

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié issu notamment de l'accueil extrascolaire communal et/ou par des étudiants. Ces équipes d'animation sont composées d'un coordinateur qualifié, d'animateurs brevetés ou non dont des étudiants en cours de formation pédagogique ou sociale et/ou sur le point d'obtenir un brevet d'animation.

Le taux d'encadrement recommandé par l'ONE est respecté, à savoir un animateur par groupes de 8 enfants de moins de 6 ans et un par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans.

Les animateurs portent un t-shirt rouge avec le logo des plaines afin d'être visible par tous comme référent.

4.2 LA PREPARATION DE L'ACCUEIL – LA CONNAISSANCE DU PROJET D'ACCUEIL

Des réunions de préparations sont programmées pour permettre aux équipes d'apprendre à se connaître, d'échanger leurs idées et de créer une charte évolutive, d'organiser ensemble des activités qui relaient le projet pédagogique sur le terrain et veillent à l'épanouissement des enfants.

L'équipe d'animation est tenue au secret professionnel.

Au sein des groupes, les animateurs créent une charte qui a pour but de favoriser le « vivre ensemble ». Cette charte est évolutive en fonction du comportement du groupe et est réalisée le premier jour.

Cette charte permet de :

- favoriser le respect du groupe
- favoriser le respect des jeux et du matériel
- développer un sentiment d'appartenance,
- définir des règles communes à suivre tout au long de la semaine,

4.3 ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN ET EVALUATION

Des temps d'évaluation des animateurs sont également prévus en cours de semaine et en fin de plaine pour assurer la qualité de l'accueil. Le coordinateur remplit une fiche d'évaluation en fin de semaine avec chaque animateur.

Le rôle du coordinateur consiste à établir un lien avec les parents et avec la commune, aider les animateurs, veiller au bon déroulement de la plaine, contrôler leurs activités, et si besoin leur donner un coup de main.

4.4 SANTE

Chaque animateur dispose d'une trousse de soins en permanence sur lui. Lorsque l'animateur soigne un enfant, il note sur un document les soins apportés de manière à pouvoir effectuer un suivi si nécessaire.

Aucun médicament ne sera administré à un enfant sans la prescription médicale.